

## Détails de l'affichage

### Catégorie d'emploi

Préposé(e) aux bénéficiaires

### Nom du poste

Préposée aux résidents

### Date de début de l'affichage

04/12/2018

### Date de fin de l'affichage

05/11/2018

### Ville

Sainte-Geneviève

## Employeur

### Nom de l'entreprise/ employeur

SEC Vent de l'Ouest

### Adresse

4500, boul. Jacques-Bizard  
Sainte-Geneviève, Québec H9H 5N3  
Canada  
[Map It](#)

### Site Web

<https://www.legroupemaurice.com>

### Contact

Jane Fyfe

### Téléphone

(514) 620-4666

### Poste téléphonique

230

### Télécopieur

(514) 620-8666

### Courriel

[reception@ventdelouest.com](mailto:reception@ventdelouest.com)

## Détails de l'offre d'emploi

### Type (permanent, temps partiel, etc.)

Permanent, temps partiel

**Entrée en fonction**

04/23/2018

**Heures/semaine**

14 heures

**Horaire de travail - De**

07:30 am

**Horaire de travail - À**

03:00 pm

**Sans titre**

- Lundi
- Jeudi
- Samedi
- Dimanche

**Description sommaire des tâches**

- Offrir des soins d'assistance personnalisée aux résidents
- Participer activement à la création et au maintien d'un milieu de vie chaleureux, stimulant, dynamique et sécuritaire
- Créer des liens de confiance basés sur le respect et la dignité avec les résidents et leurs familles
- Encourager la participation et l'autonomie des résidents
- Effectuer certaines tâches de soutien (service des repas et entretien ménager)

**Langue(s)**

Français

**Exigences du poste**

- Vous possédez une attestation de formation de préposé(e) aux aînés en résidences privées d'une durée de 510 heures; ou un DEP en assistance à la personne en établissement de santé ou vous êtes étudiant(e) en soins infirmiers (DEC) ou en cours de formation (SASI)
- Vous possédez un minimum de 6 mois d'expérience
- Votre formation de RCR / PDSB est à jour
- Vous êtes reconnu(e) pour votre sens du client, votre esprit d'équipe et votre sens de l'organisation
- Bilinguisme à l'oral, un atout

**Autres informations**

- Postes à temps partiel de soir (4/15), de 14h00 à 21h30
- Comprend des quarts de travail soit de soir et une (1) fin de semaine sur deux (2)